

18 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

SAINT-MALO AGGLOMÉRATION

C.C. CÔTE
D'ÉMERAUDE

C.C. DU PAYS DE DOL ET
DE LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

C.C. BRETAGNE
ROMANTIQUE

COUESNON
MARCHES DE BRETAGNE

FOUGÈRES
AGGLOMÉRATION

C.C. DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

C.C. SAINT-MÉEN
MONTAUBAN

LIFFRÉ CORMIER
COMMUNAUTÉ

MONTFORT
COMMUNAUTÉ

RENNES MÉTROPOLE

VITRÉ
COMMUNAUTÉ

PAYS DE
CHÂTEAUGIRON
COMMUNAUTÉ

C. C. DE BROGÉLIANDE

VALLONS DE
HAUTE BRETAGNE
COMMUNAUTÉ

ROCHE AUX FÉES
COMMUNAUTÉ

BRETAGNE PORTE DE LOIRE
COMMUNAUTÉ

REDON
AGGLOMÉRATION